Brexit : l’application provisoire de l’accord UE-RU prolongée jusqu’à fin avril

Publié le 26 février 2021

Le Royaume-Uni a accepté la demande de l’UE de prolonger jusqu’au 30 avril la période d’application provisoire de l’accord UE-RU qui devait initialement s'achever le 28 février.

Cette prolongation, qui ne changera en rien la réalité des entreprises sur le terrain, donnera plus de temps pour traduire les 1246 pages de l’accord et pour le faire ratifier par le Parlement européen.

>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles